



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

ELF

Question écrite n° 30554

Texte de la question

M. François Loos interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la situation du groupe Elf qui semble souhaiter se désengager de la région de Pau où il a bâti sa puissance industrielle française. Dans la mesure où il réalise d'importants résultats financiers, n'est-il pas envisageable qu'il bâtisse autour de ses installations et avec ses compétences une plate-forme industrielle ? Le personnel de cette entreprise considère que l'échec Elf-Petrofina est en fait le signe du déclin du groupe. Il lui demande si les considérations d'indépendance énergétique nationale sont susceptibles de remettre en cause la stratégie du groupe Elf et s'il a indiqué les conditions que doit satisfaire le groupe, notamment quant à sa plate-forme dans cette région.

Texte de la réponse

Le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie souhaite promouvoir une vision industrielle où la compétitivité des entreprises et de l'économie est avant tout assise sur le plein épanouissement de toutes les capacités humaines, notamment à travers l'emploi et la formation. Le Gouvernement a bien noté l'annonce par la direction du groupe Elf, le 24 juillet dernier, du retrait du plan dit « de performance » de réorganisation de la branche Elf Exploration. Le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, tout comme l'ensemble du Gouvernement, restera particulièrement vigilant à la poursuite de l'action de reconversion que le groupe Elf a entamé depuis plusieurs années dans le Béarn. Ainsi, la mission confiée à MM. P. Boisson et J.-P. Aubert en avril 1999 afin d'éclairer les pouvoirs publics sur les potentiels et les attentes du Béarn en matière de diversification a rencontré dans un climat très constructif l'ensemble des acteurs locaux concernés. Cette mission, dont les conclusions ont été publiées le 8 juillet, a rappelé l'important tissu industriel implanté en Béarn, et l'existence de plusieurs filières d'excellence fortes et structurées. Elle a mis en évidence notamment le fort potentiel de la filière chimique ou des filières nouvelles comme l'environnement ou les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). Le comité interministériel pour l'aménagement et le développement du territoire (CIADT) du 23 juillet a été l'occasion de présenter les décisions du Gouvernement dans ce domaine et les pistes ainsi identifiées procureront aux acteurs publics et privés une base efficace pour élaborer leurs actions à venir. Enfin, le Gouvernement a pris bonne note du récent rapprochement entre Elf et TotalFina et se félicite que cette opération ait pu être conclue sur un pied d'égalité entre les deux entreprises, conformément à son souhait. La conclusion d'un accord, de façon amicale, et s'appuyant de manière équilibrée sur les compétences des équipes des deux groupes, apparaît positive pour assurer le succès de cette opération industrielle, avec un nouveau groupe qui occupera le 4e rang mondial. Le Gouvernement restera particulièrement attentif aux conditions sociales de l'opération.

Données clés

Auteur : [M. François Loos](#)

Circonscription : Bas-Rhin (8^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30554

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 24 mai 1999, page 3047

Réponse publiée le : 8 novembre 1999, page 6423